

# L'opinion publique en Europe (1600-1800)

III Lucien Bély – 979-10-231-2221-3





La question de l'opinion publique est un thème fondamental dans les sciences humaines, comme elle se pose dans la vie de nos démocraties. Cette notion, à la fois vague et essentielle, a une histoire. Quand et comment une société dans son ensemble pouvait-elle exprimer ses jugements ?

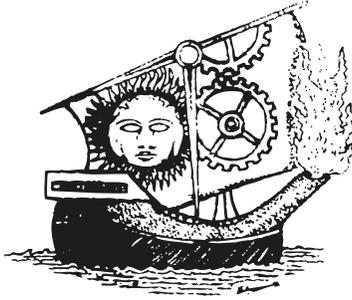
Des historiens interrogent la généalogie de cette notion en s'intéressant aux Temps modernes, avant la métamorphose de la Révolution. En effet, dans la plupart des pays européens et surtout en France, les systèmes politiques se méfiaient de l'opinion publique. De nombreux exemples vivants, une réflexion multiforme, des découvertes surprenantes : ce livre approfondit un thème important pour tout amateur d'histoire et pour tout citoyen.

Couverture :

William Hogarth, « The Politician », gravure, collection privée  
© La Collection/Interfolio



# L'OPINION PUBLIQUE EN EUROPE



Bulletin de l'Association des historiens modernistes  
des universités françaises  
dirigé par Lucien Bély

# L'opinion publique en Europe

(1600-1800)

*Préface de Lucien Bély*



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011  
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN : 978-2-84050-737-6  
PDF complet – 979-10-231-2213-8

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface de Lucien Bély – 979-10-231-2214-5  
Introduction de Daniel Roche – 979-10-231-2215-2  
I Cédric Michon – 979-10-231-2216-9  
I Sandro Landi – 979-10-231-2217-6  
II Hélène Duccini – 979-10-231-2218-3  
II Alain Hugon – 979-10-231-2219-0  
III Jean-François Dunyach – 979-10-231-2220-6  
**III Lucien Bély – 979-10-231-2221-3**

Composition Emmanuel Marc DUBOIS  
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

## SUP

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

TROISIÈME PARTIE

**L'opinion publique : approche  
historiographique et internationale**



## PEUT-ON PARLER D'UNE OPINION PUBLIQUE INTERNATIONALE À L'ÉPOQUE MODERNE ?

*Lucien Bély*  
*université Paris-Sorbonne*

Alors que les historiens débattent de l'existence avant 1750 d'une opinion publique dans des espaces nationaux, au moment où les nations émergent à peine, il peut paraître étrange d'évoquer une opinion publique internationale. Je pose une question, née de la fréquentation des papiers élaborés par la diplomatie ou autour d'elle, plus que je ne songe à donner une réponse. Bien des archives semblent renvoyer à un jugement collectif que les ministres et les négociateurs veulent susciter ou éveiller pour obtenir un appui, une approbation ou une adhésion à leur action politique en général, à leurs décisions précises aussi. L'appel résonne souvent fortement, comme s'il avait atteint des spectateurs des événements, dont on saisit mal l'identité. L'étonnant tient au fait que de tels appels dépassent les frontières, convoquent les sujets des autres souverains. En 1712, Torcy fait traduire des observations sur le traité de la Barrière, « cet ouvrage étant très bon à répandre dans le public »<sup>1</sup>. L'existence d'un tel public peut-elle être démontrée au moins à l'échelle des pays occidentaux ? Cela conduit à des interrogations bien distinctes, que j'examinerai pour un long xvii<sup>e</sup> siècle, jusqu'au début du xviii<sup>e</sup> siècle. Peut-on définir des milieux qui témoignent d'une telle sensibilité aux réalités internationales, guerres ou paix, donc concevoir un impact des événements internationaux dans les mouvements de l'opinion publique

1 Archives du Ministère des affaires étrangères (Paris), Correspondance politique, Hollande 234, fol. 263, lettre de Colbert de Torcy aux plénipotentiaires de France, 12 mai 1712, cité dans Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, p. 278.

au sein d'un pays donné ? Existe-t-il des mouvements qui parcourent l'Europe en se moquant des frontières linguistiques, politiques ou culturelles.

#### LA NOUVELLE DIMENSION INTERNATIONALE DE L'INFORMATION

162

Les conditions médiocres de communication, inadaptées aux distances, et les moyens techniques restreints limitent la circulation des nouvelles internationales, donc la réaction rapide des populations. L'Europe moderne connaît aussi des mondes fortement cloisonnés par des barrières de toutes sortes, en particulier en raison de la diversité des langues. Enfin, les sociétés restent peu perméables à l'information et à la discussion en raison des contraintes idéologiques et religieuses qu'imposent des autorités politiques et spirituelles. Un contrôle multiforme permet de censurer efficacement les informations et d'éviter les déclarations provocantes. Pourtant, des facteurs nouveaux permettraient de distinguer des réactions d'opinion à l'échelle européenne : de nouveaux supports, une nouvelle mobilisation, de nouvelles pratiques culturelles et politiques.

Les périodiques constituent de nouveaux supports d'information à forte vocation internationale. La *Gazette* participe ainsi à l'affirmation de la France sur la scène européenne. Stéphane Haffemayer signale une vingtaine de capitales de l'information, les unes créant de l'information, les autres la diffusant simplement<sup>2</sup>. Le choix, la rédaction et la mise en forme des nouvelles permettent à Renaudot et à ses collaborateurs d'élaborer un discours politique, un discours sous haute surveillance. Les commentaires, l'ironie ou la polémique sont mis au service du gouvernement français, en particulier dans la grande politique belliqueuse menée contre l'Espagne à partir de 1635. La *Gazette* a pour vocation de situer la France et la politique de la monarchie française dans l'engrenage des conflits et des paix, dans un contexte d'affrontements multiples. Elle s'adresse à des lecteurs français, mais se charge de tenir tête

---

2 Stéphane Haffemayer, *L'Information dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle : la Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, Paris, H. Champion, 2002.

aux autres périodiques européens pour défendre et illustrer la politique française en Europe. À propos de Naples, le lecteur perçoit l'engagement de la *Gazette* dans le combat international lorsque les Napolitains sont appréciés comme les « esclaves » des Espagnols. Renaudot introduit néanmoins l'esprit de raison qui tente d'écarter les duperies et la trop grande crédulité. Cet équilibre politique et intellectuel permet sans doute de conserver un espace de liberté. Après Renaudot, les choses changent. La *Gazette* laisse voir de plus en plus qu'elle n'est que la voix de son maître, le roi de France, et le successeur de Renaudot, Robinet de Saint-Jean, montre moins d'esprit critique. Plus docile et plus crédule, le périodique se condamne à perdre la bataille de l'information, en particulier face aux périodiques en langue française imprimés dans les Provinces-Unies.

Surtout, la relative liberté de la presse qui s'impose au XVII<sup>e</sup> siècle pour les puissances maritimes fait qu'elle y acquiert une présence et une force nouvelles pour exprimer l'opinion publique et la guider. Cela conduit à une différence de légitimité entre les périodiques des différents pays. Les gazettes hollandaises sont plus crédibles que celle de France. Cela facilite la contrebande et les circulations secrètes de tels écrits. On connaît l'anecdote de Saint-Simon, qui tenait le fait de Torcy lui-même. Buvat la confirme. Le ministre des affaires étrangères lit à Louis XIV très malade les gazettes de Hollande et il se trouble quand il voit qu'elles évoquent des paris en Angleterre à propos de la mort du roi. Le monarque lui demande de lire jusqu'au bout et en parle lui-même lorsqu'il se met à table – Saint-Simon assiste alors à la scène<sup>3</sup>.

La recherche récente que Sandra Costa a conduite sur une correspondance adressée à Don Livio Odescalchi, le neveu du pape Innocent XI, montre que le *Mercurio galante* sert aussi de référence à une société cosmopolite. Une circulation internationale de gravures et de médailles donne une interprétation des événements ou doit la susciter.

3 Saint-Simon, Louis, duc de, *Mémoires*, A. de Boislisle éd., tome XXVI, Paris, Hachette, 1914, p. 215-217. Remarquons néanmoins que Boislisle n'a pas retrouvé cette information dans les principales gazettes hollandaises. Torcy en réalité lit peut-être au roi le résumé des correspondances que ses agents lui envoyaient. Le témoignage de Saint-Simon laisse néanmoins deviner qu'on lisait bien au roi des gazettes étrangères.

On constate ainsi la construction systématique de l'image d'Innocent XI comme le vainqueur des Turcs, le principal instigateur de la Sainte Ligue contre eux, au moment du siège de Vienne, le *liberator orbis christiani*. Don Livio Odescalchi profite d'avoir un oncle sauveur de la chrétienté. Cela s'accorde à l'exaltation de l'empereur qui se trouve aux premières lignes face à l'offensive de Kara Mustafa. Cela favorise les ambitions polonaises de Don Livio à la mort de Sobieski, dont toute la destinée s'inscrit dans la victoire sur l'ennemi commun de la chrétienté<sup>4</sup>.

À côté des périodiques imprimés, les nouvelles à la main permettent d'approcher un peu plus encore la circulation des nouvelles qui permet de nourrir une opinion publique. Abraham de Wicquefort, né à Amsterdam en 1606, s'installe à Paris dès 1636. Il y sert d'agent au duc Auguste de Wolfenbuttel, pour lequel il achète ou fait copier des livres et des manuscrits<sup>5</sup>. Il rassemble pour lui et lui envoie des informations régulières, dont Robert Mandrou a tiré sa *Chronique discontinue de la Fronde*<sup>6</sup>. Cette pratique que François Moureau a bien décrite<sup>7</sup> correspond à une soif d'information politique dans un monde où elle est sévèrement contrôlée. Pour étancher la soif d'information, chez des princes comme le duc de Wolfenbuttel, il faut des canaux plus secrets et plus libres que la gazette<sup>8</sup>.

Le 31 juillet 1659, Wicquefort est embastillé. La cause de son emprisonnement ? Il l'a raconté lui-même. Il aurait donné une traduction un peu libre du récit de voyage d'Olearius. Parlant des Moscovites « tout soumis et esclaves qu'ils sont », néanmoins capables « de s'émanciper, quand le gouvernement leur devient insupportable, et

4 Je me réfère à la version manuscrite du dossier présenté par Madame Sandra Costa, dont elle a tiré : Sandra Costa, *Dans l'intimité d'un collectionneur : Livio Odescalchi et le faste baroque*, Paris, CTHS, 2009.

5 Pierre Burger, « *Res angusta domi*, les Wicquefort et leurs métiers bien délicats entre Paris, Amsterdam et Pärnu », *Francia. Frühe Neuzeit Revolution Empire, 1500-1815*, 27/2, 2000, p. 25-58.

6 Robert Mandrou (dir.), *Chronique discontinue de la Fronde*, Paris, Fayard, 1978.

7 François Moureau, *Répertoire des nouvelles à la main : dictionnaire de la presse manuscrite clandestine XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999 ; *idem* éd., *De bonne main : la communication manuscrite au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Universitas et Oxford, Voltaire Foundation, 1993.

8 Pour une étude de l'information secrète dans le monde des négociateurs, je me permets de renvoyer à *Espions et ambassadeurs, op. cit.*

les jette dans le désespoir », il ajoutait de sa propre inspiration « qu'il y a beaucoup de rapport à ce que l'on a vu en même temps quasi en tous les autres états de l'Europe ». Le gouvernement français voit dans cette dernière phrase une allusion à ce qui s'est passé pendant la Fronde, et le rapprochement ne flatte pas Mazarin. Dans une longue missive, datée de Saint-Jean-de-Luz, le 11 août, Mazarin met en cause le rôle politique de Wicquefort : « [...] on ne saurait assez exagérer le mal qu'il nous a causé par les avis qu'il a envoyés de tous côtés, qui n'avaient d'autre but que le décriement de nos affaires, et il tenait des discours conformes dans toutes les compagnies qu'il hantait à Paris, au grand scandale des personnes sensées et bien intentionnées [...] »<sup>9</sup>. Wicquefort apparaît dangereux par sa capacité de nuire, par son poids sur une opinion publique à laquelle le premier ministre est très sensible. La thèse de Claude Boutin, donnant tout le texte de Wicquefort, confirme les analyses de Robert Mandrou<sup>10</sup>. Le travail de l'informateur correspond bien à une écriture au service des princes, dans le cadre d'une société des princes, qui sait s'informer de tout ce qui se passe d'important en Europe, sans chercher à exalter la monarchie française comme le ferait la gazette. Wicquefort propose aussi un regard sur le peuple, sur les réactions populaires, sur la foule et ses passions, mais aussi une collecte des rumeurs : par exemple sur le rôle de Condé lui-même dans les origines de la Fronde.

#### LA MOBILISATION DES ESPRITS À L'ÉCHELLE DE LA CHRÉTIENTÉ

Si les nouvelles internationales se répandent plus facilement grâce à ces moyens nouveaux, il convient de souligner une sensibilité nouvelle pour de telles informations, en particulier en raison de la mobilisation autour des conflits religieux. La confessionnalisation a fait naître deux mondes qui ont une dimension européenne. Je suis là les analyses de Heinz

9 *Archives de la Bastille*, François Ravaisson-Mollien éd., Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1866-1904, t. I, p. 175.

10 Claude Boutin, « Les gazettes parisiennes d'Abraham de Wicquefort pendant la Fronde (1648-1652). Cinq années d'information sur la vie politique, les relations internationales et la société nobiliaire de la France » (thèse soutenue à l'Université Paris-Sorbonne, 2 octobre 2007).

Schilling. Du côté catholique, l'État territorial a trouvé des institutions proto-modernes et l'Église confessionnelle à prétention exclusiviste s'impose ; d'un autre côté, la Réforme intensifie « l'entrelacement de l'action politique et de l'action religieuse ». Dès les années 1570, les États n'ont pu développer leur politique étrangère et leurs alliances « qu'en l'accordant étroitement avec les questions théologico-dogmatiques et ecclésiastico-politiques ». Toute une littérature théologique et politique accompagne ce mouvement et fournit des orientations « dans un monde apparaissant de plus en plus complexe et menaçant, marqué par la diversité politico-étatique et, en conséquence, par la formation de blocs et d'alliances au niveau paneuropéen – points de repère donc pour les acteurs, mais aussi pour de nombreuses personnes ne s'intéressant par ailleurs guère à la politique »<sup>11</sup>.

L'engrenage des crises conduit à une coopération de plus en plus nette entre milieux politiques et ecclésiastiques et il devient impossible de concevoir une politique extérieure « sans le soutien des théologiens et des hommes d'Église ». L'Église dispose des nonciatures, mais aussi des ordres et des congrégations et elle peut s'appuyer sur les évêques et les curés. Un rôle éminent semble réservé aux confesseurs des souverains catholiques, presque toujours des jésuites, mais il reste finalement discuté. « Côté protestant, il n'y eut guère que les calvinistes qui ont disposé d'un réseau de communication analogue à celui des catholiques »<sup>12</sup>. Dans la diaspora des exilés calvinistes, qui s'étend à tout le continent, la détermination favorise l'affrontement politique et militaire dans le système international. Heinz Schilling note aussi l'évolution de la sémantique : « [...] à l'apogée de la confessionnalisation, les concepts et les catégories de pensée de la politique étrangère avaient acquis une forte charge théologique et politico-ecclésiastique. Cela vaut pour le langage des politiques, des diplomates et des intellectuels aussi bien que

11 Heinz Schilling, « La confessionnalisation et le système international », dans *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, L. Bély (dir. avec le concours d'Isabelle Richefort), Paris, PUF, 2000, p. 411-428, ici p. 417. Voir aussi Bertrand Haan, « L'expérience d'une diplomatie confessionnelle : les débuts de la politique française de Philippe II », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 3, 2004, p. 205-222.

12 *Ibid.*, p. 421.

pour les publications d'actualité et la propagande visant des couches de population plus larges »<sup>13</sup>. La lutte des Hollandais s'interprète comme le combat du peuple d'Israël contre le pharaon, de David contre Saül, et le combat des protestants devient « la lutte des Derniers jours entre enfants de la lumière et enfants des ténèbres, suppôts de Satan et élus de Dieu, Christ et Antéchrist »<sup>14</sup>. Dans un système international en formation, la constitution de deux blocs clairement identifiés contribue à enraciner l'idée qu'un ordre des puissances existe. Cette évolution renforce les caractéristiques de l'État moderne : « [...] l'affrontement métaphysique total auquel conduisait la confessionnalisation incita les États proto-modernes, dont le réarmement avait marqué la concurrence entre les États européens depuis la fin du Moyen Âge, à se lancer dans la première course aux armements dans l'Europe des temps modernes »<sup>15</sup>. La dimension confessionnelle s'efface plus tard, les besoins de financement demeurent, l'État se structure. Enfin, la confessionnalisation entraîne la mobilisation de larges couches sociales, bien au-delà des élites qui se mêlent d'ordinaire des affaires étrangères. À travers les sermons et les écrits, les simples membres des communautés, dans les villes et dans les campagnes, prêtent désormais une vive attention à ce qui passe entre les États, car, désormais, ils prennent conscience que leur sort dépend de cet affrontement fondamental.

De nouvelles pratiques culturelles viennent encore renforcer cette évolution<sup>16</sup>. Ainsi, de nouveaux lieux de diffusion des nouvelles apparaissent : des lieux où l'on « débite » des nouvelles, les jardins à Paris, le Palais de justice dans cette même ville. Les salons qui se fondent sur l'art de la conversation deviennent aussi des foyers d'information<sup>17</sup>. En Angleterre, les cafés jouent un rôle important dans le débat politique.

Pour l'information politique, les rassemblements de députés ont une place importante : le Parlement en Angleterre (Stéphane Jettot a

13 *Ibid.*, p. 423.

14 *Ibid.*, p. 425.

15 *Ibid.*, p. 427.

16 *L'Information à l'époque moderne*, coordonné par Lucien Bély, Paris, PUPS, 2001.

17 Benedetta Craveri, *L'Âge de la conversation* [2001], trad. fr. Paris, Gallimard, 2002.

montré le rôle des membres du Parlement diplomates qui interrogent les pays où ils sont envoyés et y portent aussi la parole anglaise<sup>18</sup>), les diètes, comme celle qui se réunit à Baden en Suisse ou celle de Ratisbonne, les États généraux des Provinces-Unies ou encore les congrès pour la paix.

À côté du latin, langue de l'Église et des universités, des langues s'imposent comme véhicules européens des idées : l'italien d'abord, puis de plus en plus le français<sup>19</sup>. Guido Braun a étudié de près cette lente affirmation du français dans les milieux politiques et surtout diplomatiques<sup>20</sup>.

Des écrivains pensent l'Europe et discutent des affaires internationales, avec sans doute d'abord des Italiens, issus de ce laboratoire politique que constitue depuis longtemps la péninsule. Parmi eux, signalons Gregorio Leti<sup>21</sup>. Après la révocation de l'édit de Nantes, le monde du Refuge, surtout en Hollande, paraît l'un des plus féconds et il se construit contre Louis XIV.

- 
- 18 Stéphane Jettot, « Représenter le roi ou la nation ? Les membres de la Chambre des Communes au service de la diplomatie anglaise (1660-1702) » (thèse soutenue à l'université Paris-Sorbonne, 1<sup>er</sup> décembre 2007). Voir aussi Stéphane Jettot, « Les parlementaires anglais et la politique extérieure dans les premières années de la Restauration (1660-1668) », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 3, 2007, p. 219-230 ; *idem*, « La notion de *politics* dans l'historiographie anglo-saxonne », dans *Les Idées passent-elles la Manche ? Savoirs, représentations, pratiques*, Paris, PUPS, 2007, p. 67-82 ; *idem*, « William Godolphin, Henry Savile and William Trumbull : three English diplomats and their respective views on religion and foreign policy », dans *Foreign Policy, Religious Conflict and Public Discourse in post-Westphalian Europe (1648-1713)*, Aldershot, Ashgate, 2009, p. 89-103.
- 19 Marc Fumaroli, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Éd. de Fallois, 2001.
- 20 Guido Braun, « Frédéric-Charles Moser et les langues de la diplomatie européenne (1648-1750) », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 3, 1999, p. 261-278 ; *idem*, « Une tour de Babel ? Les langues de la négociation et les problèmes de traduction au congrès de la paix de Westphalie (1643-1649) », dans *Le Diplomate au travail. Entscheidungsprozesse, Information und Kommunikation im Umkreis des Westfälischen Friedenskongresses*, sous la direction de Rainer Babel, München, Oldenbourg, 2005, p. 139-172.
- 21 Marion Brétéché, « La plume européenne de Gregorio Leti (1630-1701) », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 3, 2006, p. 227-249. Marion Brétéché conduit une recherche sur ces observateurs du temps présent qui racontent et commentent l'actualité.

L'appel à une opinion publique internationale apparaît surtout dans les intenses polémiques qui préparent une entrée en guerre ou accompagnent les conflits. Les écrits s'adressent aux habitants du pays qui part en guerre bien sûr, aux alliés qu'il faut convaincre, mais aussi aux ennemis et aux adversaires de l'ennemi, ou à d'éventuelles oreilles complaisantes chez l'ennemi. L'argumentation souvent documentée, soignée et détaillée tient compte de tous ces types de lecture, qui pourrait bien signifier une mobilisation par delà les frontières. La rhétorique de ces libelles vise à conduire un raisonnement cohérent et bien charpenté qui puisse briser les convictions bien ancrées ou instiller le doute dans les esprits.

La guerre apparaît encore comme un duel en quête d'un jugement de Dieu. Elle renvoie aussi à un tribunal qui juge de la justice de cette violence. Entre des camps qui s'affrontent, aucune puissance ne peut venir imposer son arbitrage, le pape n'étant plus reconnu par une bonne partie de l'Europe et nulle autorité ne pouvant s'imposer aux rois. Or le discours polémique d'un gouvernement favorise la mobilisation de son peuple, la démobilisation chez l'ennemi. À cela s'ajoute une idée que l'on retrouve dans les traités sur la diplomatie selon laquelle des peuples, même peu civilisés, connaissent bien leurs intérêts. Il s'agit de leur montrer où ils se trouvent.

Une telle réalité apparaît bien pendant la guerre de Trente Ans qui, prenant naissance dans le monde complexe du Saint Empire, a des aspects de conflit international. La propagande permet de fanatiser les troupes et d'intéresser les populations à la lutte religieuse. Des textes sont publiés par les vainqueurs pour glorifier leur victoire. Des documents trouvés à Prague après la Montagne Blanche, publiés sous le titre d'*Anhaltische Kanzlei*, montrent les rebelles comme des criminels et veulent prouver que les visées patrimoniales des Habsbourgs sont légitimes, puisqu'ils sont souverains en Bohême. Maximilien de Bavière reçoit secrètement l'investiture de la dignité électorale, le 28 août 1621. Mais Mannsfeld s'empare des dépêches de l'empereur Ferdinand II à propos de ce transfert. Le conseiller palatin Camerarius les publie avec un « commentaire au vitriol » en mars 1622, en allemand et en latin,

c'est la *Cancellaria Hispanica*. Une fois de plus les protestants pouvaient dénoncer la volonté de Ferdinand de détruire l'organisation de l'Empire. Selon Geoffrey Parker, il s'agit d'un des grands coups journalistiques du siècle qui impressionna d'autant plus que les gouvernements publiaient rarement de tels documents<sup>22</sup>.

170

La marche à la guerre en France suppose une défense de ce recours face à une opinion publique nationale mais aussi internationale. D'emblée aussi, la politique de Richelieu se trouve au centre d'une polémique internationale. En 1625, paraissent à l'étranger deux pamphlets : les *Mysteria politica* (« Mystères politiques ») et l'*Admonitio ad regem* (« Admonition au roi »). Ce dernier texte reproche au cardinal, homme d'Église, de pousser le roi à une politique de ruine du catholicisme et de triomphe du parti protestant, en portant secours aux États protestants contre les catholiques. Les pamphlets se multiplient contre Richelieu, l'homme rouge<sup>23</sup> (*ruber homo*), « épiant sans répit la reine mère [...] comme une araignée hideuse à l'affût », selon une *Vita illustrissimi Domini Cardinalis Richelieu* de 1626. Richelieu a pour qualité d'être attentif à ces attaques et d'avoir soin d'y répondre. Fancan publie le *Miroir du temps passé à l'usage du présent*, et Jérémie Ferrier, ancien pasteur protestant, converti au catholicisme, historiographe du roi, puis conseiller d'État, publie en 1625 *Le Catholique d'État*. Dans son *Advertissement à tous les Estats de l'Europe, touchant les maximes fondamentales du gouvernement & des desseins des Espagnols*, le même auteur déclare au nom du cardinal : « Toute l'Europe est pleine des livres espagnols qui disent que les rois d'Espagne sont les vrais descendants de Clovis et de Charlemagne, et que la France leur appartient, non pas à nos rois ; qui accusent nos rois d'hérésie et d'impiété ; qui témoignent une si grande haine contre nous, que tout ouvertement ils se moquent de toutes les choses les plus saintes, qui sont crues pieusement dans notre État [...] »<sup>24</sup>. Le cardinal

22 Geoffrey Parker (dir.), *La Guerre de Trente Ans* [1984], trad. fr. André Charpentier, Paris, Aubier, 1987.

23 Roland Mousnier, *L'Homme rouge ou la vie du cardinal de Richelieu (1585-1642)*, Paris, Robert Laffont, 1992.

24 Jérémie Ferrier, *Advertissement à tous les Estats de l'Europe, touchant les maximes fondamentales, du gouvernement & des desseins des Espagnols*, Paris, chez Joseph Bouillerot, 1625, 16 p., in-8°.

peut utiliser pour justifier ses alliances avec des puissances hérétiques les arguments qui ont été avancés au cours du temps pour justifier les bonnes relations avec l'empire ottoman, avec les infidèles. Les exemples tirés de l'Ancien Testament et de l'histoire des premiers temps chrétiens permettent de justifier une politique qui vise aussi à défendre le royaume des ambitions étrangères.

La journée des Dupes a montré que la monarchie ne changerait pas de politique. Les auteurs au service de Richelieu préparent alors des traités qui offrent une vision, sinon nouvelle, en tout cas systématique, de la monarchie et de ses prétentions en Europe. Si ces textes paraissent de 1631 à 1632, ils sont sans doute prêts dès avril-mai 1630. Pour Jacques de Cassan, avocat du roi au présidial de Béziers, qui publie, toujours en 1632, *La Recherche des droits et prétentions du Roi et de la Couronne de France*, la France est « la Reyne des Nations et la Maîtresse des Royaumes ».

La déclaration de guerre à l'Espagne, le 19 mai 1635, s'accompagne d'une déclaration du Roy, vérifiée en Parlement le 18 juin 1635 et aussitôt imprimée à Paris. Ce texte propose une relecture des événements, des relations franco-espagnoles, pour présenter l'interprétation qu'en fait la France au seuil d'une décision cruciale qui engage la France pour longtemps.

Les combats suscitent des écrits partisans. Corneille Jansen, dit Jansénius, mène une carrière à l'Université de Louvain dans les Pays-Bas espagnols, dont il est recteur. Il publie en 1635, sous le nom d'Alexandre Patricius Armacanus, théologien, un *Mars Gallicus*, qui est traduit en 1637 sous le titre suivant : *Le Mars français, ou la guerre de France, en laquelle sont examinées les raisons de la justice prétendue des armes et des alliances du roi de France...* Selon l'historien Lucien Ceysens, cet ouvrage offense grièvement le cardinal de Richelieu. En 1635, Jansen devient évêque d'Ypres – il meurt en 1638 de la peste.

Daniel Giny de Priézac (1590-1662), un jurisconsulte de Bordeaux, remarqué par Séguier, répond en 1638 par un *Vindiciae gallicae adversus Alexandrum Patricium Armacanum theologum*, traduit en 1639 sous le titre de *Defence des droits et prerogatives des rois de France. Contre Alexandre Patrice Armacan, Theologien*. Dans sa préface, Priézac

accuse Jansénius de vouloir abaisser les rois de France pour élever ceux d'Espagne « dont il dit, que comme vrais catholiques, ils sont les vengeurs de l'impiété, l'appui de la religion, et les défenseurs de la foi ; lesquels il ose bien comparer aux saints, en les croyant semblables à eux. Mais il s'emploie surtout, à couvrir autant qu'il peut, jusqu'aux crimes mêmes des Espagnols, du faux prétexte de la religion ». Il affirme que Jansénius sait bien « que les Espagnols sont les hommes du monde les plus ingénieux à se déguiser, que toute leur vertu prétendue n'est rien qu'artifice ; et qu'en un mot, pourvu que sous ombre de sainteté, ils puissent cacher leur convoitise aux yeux du vulgaire, ils n'ont point de honte de se moquer de la religion, et de la donner pour sauvegarde à leur ambition démesurée ». Priézac précise son dessein : « [...] je veux essayer, à tout le moins, de secouer, comme l'on dit, la poudre que les ennemis de nos rois ont jetée sur leur pourpre ; et de nettoyer la boue, dont ces âmes lâches ont indignement sali leurs portraits : par où les Espagnols apprendront, que les François n'ont pas moins le droit, que la vaillance de leur côté ». Puisqu'une guerre, pour être conduite par un prince chrétien, doit être juste, il faut prouver ce bon droit par des arguments bien étayés. Ces traités, publiés en latin d'abord, ne peuvent toucher qu'une minorité de lettrés qui maîtrisent la langue des savants et des érudits – Richelieu lui-même, par sa formation, fait partie de cet univers. On peut supposer qu'une fois traduits, de tels textes trouvent un public plus large parmi le groupe bien restreint de ceux qui savent lire. Enfin, faut-il deviner que ces idées, ces accusations, ces preuves irriguent encore plus largement les populations pour mieux les convaincre des choix gouvernementaux et nourrissent ainsi une opinion publique qui naît ainsi autour de la grave question de la guerre à outrance.

Dans bien d'autres occasions, l'action belliqueuse s'appuie sur une bataille de pamphlets. Ainsi, Antoine Bilain développe la thèse française dans son *Traité des Droits de la Reyne Très-Chrétienne sur divers États de la Monarchie d'Espagne*, paru à Paris en 1667. La renonciation de Marie-Thérèse était présentée comme nulle parce qu'elle était contraire au droit naturel et au droit civil. Philippe IV n'avait rien donné à sa fille Marie-Thérèse, or la dot n'était finalement que la légitime de sa mère, Élisabeth de France, qui avait apporté 500 000 écus à son mari Philippe IV. La

renonciation portait sur des héritages futurs, or Marie-Thérèse était déjà héritière de plein droit puisque sa mère était morte au moment du mariage. Marie-Thérèse avait vingt-cinq ans et était mineure alors : elle ne pouvait signer des renoncements. Enfin, dernier argument, un roi ne peut changer l'ordre de succession qu'après avoir consulté les conseils de ses États, ce que Philippe IV n'avait pas fait. Le diplomate franc-comtois, Lisola, n'a pas de peine à montrer, dans son *Bouclier d'État et de Justice*, que le droit de dévolution était une loi privée et non publique.

Géraud Poumarède a également montré la persistance des débats sur les relations entre le sultan et les États européens, d'autant plus que l'empire ottoman s'impose longtemps comme puissance prépondérante. Un discours offensif autour du thème de la croisade s'associe alors au souci pragmatique de négocier à tout prix pour ne pas entrer dans des conflits coûteux<sup>25</sup>.

En étudiant la Catalogne pendant le règne de Charles II, Antonio Espino López<sup>26</sup> met en parallèle les armes et les lettres et parle d'une guerre de pamphlets, d'une « guerre d'opinion ». On publia en Catalogne de nombreux libelles venus de l'Empire, mais la guerre suscite aussi des textes en Catalogne même pour tenir tête à la France dans cette guerre.

Une étude de David Gonzalez Cruz<sup>27</sup> montre de même comment une véritable « guerre de religion » a opposé Philippe V d'Espagne et son compétiteur, l'archiduc Charles. L'affrontement au sein même de la péninsule ibérique prend une dimension idéologique lorsque chacun des prétendants mobilise l'histoire européenne et dénonce les alliances coupables de l'autre. Le clergé n'est pas le dernier à s'engager dans cette guerre d'images et de mots qui fait appel aux forces surnaturelles, aux prophéties et aux révélations.

25 Géraud Poumarède, « Justifier l'injustifiable : l'alliance turque au miroir de la chrétienté (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles), *Revue d'histoire diplomatique*, n° 3, 1997, p. 217-246 ; *idem*, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux xv<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2004.

26 Antonio Espino López, *Catalunya durante el reinado de Carlos II. Política y guerra en la frontera catalana, 1679-1697*, Barcelona, Universitat Autònoma de Barcelona, 1999.

27 David González Cruz, *Guerra de religión entre príncipes católicos. El discurso del cambio dinástico en España y América (1700-1714)*, Madrid, Ministerio de defensa, 2002.

Cet affrontement écrit justifie la guerre juste, accompagne les combats et les combattants, donne des raisons de combattre. Une forme de discours rationnel sert à légitimer la violence des États. Des écrivains stipendiés par les gouvernements construisent aussi un rituel d'imprécations, d'invectives maîtrisées, pour intéresser des groupes humains, des sociétés toutes entières, dans un conflit. Je ne vois pas de cible précise, sinon toute personne capable de suivre une telle démonstration. Cela signifie sans doute une capacité certaine à maîtriser des formes élaborées de discours, donc cela suppose une formation intellectuelle déjà très sophistiquée. Néanmoins, l'historien doit aussi réfléchir à des formes « dégradées » ou caricaturales de telles polémiques, diffusées dans des milieux plus larges.

174

#### PROPAGANDE ET DÉSINFORMATION SANS FRONTIÈRES

Les gouvernements eux-mêmes, en cherchant des soutiens, donnent leur propre interprétation de cette opinion publique qu'ils cherchent à atteindre, en particulier à travers ce que nous appelons propagande ou désinformation. Dans la monarchie absolue, le secret est sacralisé et l'information politique suppose un dangereux partage de ce secret. Hors de la sphère du prince, quelles réactions concevoir, dans quels milieux et avec quels moyens les susciter ? Sûre de la répression qu'elle exerce à l'intérieur, la monarchie française veut guider l'opinion publique dans les pays ennemis ou neutres. Elle en a besoin. Elle la suppose ou la crée.

Colbert de Torcy mène ainsi, à la fin du règne de Louis XIV, une action très continue de propagande : des hommes de lettres doivent défendre les décisions prises par le roi de France et les entreprises qu'il conduit. À travers les exemples donnés par Joseph Klaitz<sup>28</sup>, on peut repérer les cheminements de la propagande et les façons de mobiliser l'opinion publique depuis la France. Le Strasbourgeois Obrecht favorise la diffusion d'idées pro-françaises dans l'Empire. Il préconise une action dans les réunions des cercles dans l'Empire (Souabe ou Franconie) pour susciter des sentiments profrançais. Des pamphlets sont publiés

---

<sup>28</sup> Joseph Klaitz, *Printed propaganda under Louis XIV, Absolute Monarchy and Public Opinion*, Princeton, Princeton University Press, 1976.

en 1701-1702, trois de Rousseau de Chamoy et deux de Karg de Bebenbourg. En français, ils sont imprimés en Hollande, à Bruxelles et à Paris et pénètrent en Allemagne avec les paquets diplomatiques. Rousseau signale que ces textes sont plus utiles à Ratisbonne que des contacts directs car les diplomates ne rapportent pas les conversations, mais annexent les imprimés à leurs dépêches. L'utilisation de Charles Davenant, membre du Parlement, montre les moyens dont on peut disposer. Poussin, le résident français, obtient que les passages hostiles à la France soient supprimés dans *The True Picture of a Modern Whig* de 1701. L'auteur dénonce le bellicisme des whigs. Surpris en compagnie de Poussin, Davenant devient suspect. Ses ouvrages servent à Du Bos dont Torcy utilise la plume pour dénoncer les *Intérêts de l'Angleterre mal entendus*. L'académicien La Chapelle publie de fausses *Lettres d'un Suisse à un Français*, de 1702 à 1709, pour lutter contre l'influence impériale dans les cantons suisses, sous forme de 48 pamphlets anonymes de juin 1702 à janvier 1709. Ces *Lettres* touchent le monde des cantons suisses, très sensibles aux informations et aux rumeurs, où l'opinion publique est entendue et ménagée. Elles sont une réplique d'autres instruments de communication, comme la *Gazette de Berne*, supposée favorable aux Habsbourg. Pour la traduction anglaise, un exemplaire est destiné à la reine Anne et à chaque membre du Parlement. L'ambassadeur en Suisse offre les *Lettres* à ses amis, aux dirigeants des cantons, à des diplomates et à des érudits. On envoie des exemplaires à Madrid et à Rome. Une traduction en allemand est distribuée, avec les versions en français et en latin, dans l'Empire. Joseph Klaitz évalue à 3 500 le nombre d'exemplaires imprimés dans les six mois qui suivent la parution et pour trois langues. Avec 20 lecteurs par exemplaire, il évalue donc que chaque *Lettre* a eu 70 000 lecteurs.

Cet effort accompagne l'action internationale de la France. Ainsi, des papiers de Mellaredo, un des envoyés de Victor-Amédée II, sont interceptés dans une barque sur le Pô et portés à Venise, d'où l'abbé de Pomponne les fait passer en Suisse. On y découvre un projet de la Savoie contre les cantons, avec l'aide de Berne. La Chapelle commente la dépêche compromettante pour en expliciter le contenu. L'ambassadeur Puyssieux fait circuler des copies manuscrites auprès des autorités suisses.

Le mémoire fait l'objet d'une publication, avec en face le commentaire et 1000 exemplaires en français sont imprimés, avec des traductions en allemand. Berne proteste contre la violation du secret diplomatique, mais les autres cantons regardent de nouveau vers la France. Puyseulx attribue à cette action l'anéantissement de six années d'intrigues impériales en Suisse. Ces textes tentent de présenter des arguments rationnels pour favoriser les intérêts français et ébranler les convictions des pays en guerre contre les Bourbons, et ils font bien appel à une forme d'opinion publique internationale.

Pour mieux mobiliser l'opinion, les leurres ne manquent pas, comme le prouvent les indications données par l'abbé du Bos. Il faut dissimuler les écrits : « Pour contrefaire les éditions d'Allemagne, il faut employer du mauvais papier qui soit très sale, se servir de caractères usés, et ce qui s'exprime en grec doit être imprimé en mauvais caractères. On reconnaît les éditions de Paris aux caractères grecs quand ils sont trop beaux<sup>29</sup> [...] ». Du Bos écrit un texte attribué à un sénateur de Hambourg, dont le futur philosophe de l'esthétique suggère : « Il est apparemment celui d'un ministre luthérien ou de quelque professeur en droit, hérissé d'allusions aux écrits des anciens, quelquefois rampant et quelquefois élégant, suivant que l'auteur s'est trouvé servi par sa mémoire et par ses lectures ». À propos d'un texte du même abbé, les diplomates alliés à Utrecht disent travailler à un écrit « pour désabuser dans ce pays les faibles qui pourraient être éblouis et fascinés par les fallacieux sophismes de cet abbé »<sup>30</sup>.

Une fois la paix proche, un ambassadeur français peut chercher à émouvoir, en Angleterre, l'opinion publique. Le duc d'Aumont (16 février 1713) cherche à favoriser la cause du prétendant Stuart : « Deux ministres de la religion des plus accrédités m'ont promis le secours de leur parole pour contenir le peuple, et l'animer à propos ou pour combattre les discours séditieux de leurs confrères. Il y a des enfants perdus dans la chaire comme dans la guerre. Il ne s'agit que de

<sup>29</sup> Alfred Lombard, *L'Abbé du Bos, un initiateur de la pensée moderne (1670-1742)*, Paris, Hachette, 1913, p. 127.

<sup>30</sup> Lettre du 22 décembre 1712, voir L. Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV, op. cit.*, p. 279.

les intéresser à commencer par le plus vil peuple. Il n'y a personne ici exempt du désir d'avoir, et les acquisitions sont sûres pourvu qu'il y ait des fonds proportionnés à l'avidité qui y règne ». Mélange de naïveté et de mépris : le diplomate pense pouvoir utiliser l'argent pour payer des ministres du culte qui eux-mêmes utiliseront la parole pour susciter des réactions publiques.

La polémique sur la paix entraîne des subtilités juridiques. Leibniz se charge d'écrire la *Paix d'Utrecht inexcusable mise dans son jour par une lettre à un milord tory*. De tels écrits frappent par l'ampleur européenne de la documentation rassemblée, traités internationaux, instruments diplomatiques, écrits politiques. Leibniz signalait le mécontentement des « peuples des Provinces-Unies » : « [...] au lieu que c'était à eux à de crier après la paix, comme c'est la coutume du gros des particuliers, ils ont blâmé la précipitation de leurs supérieurs, jusqu'à ne donner aucune marque d'une *joie véritable*, lorsque les magistrats faisaient donner des marques publiques d'une *joie de commande*, après le traité de la paix avec la France conclu et ratifié ».

Leibniz décrit l'action sur l'opinion publique. Il dénonce les renonciations de Philippe V comme des « inventions » et des « tours de passe-passe » : « Mais les conseillers et apologistes de ces belles inventions espèrent de se pouvoir jouer impunément de la crédulité du vulgaire, et cela leur suffit ». Il montre l'importance des livres, des « discours imprimés », des « feuilles volantes », des sermons. Leibniz propose sa propre vision des événements : les « sûretés » ne consistent qu'en paroles, le congrès n'est qu'un « théâtre d'intrigues ». Les accords de 1712 ne lui semblent qu'une « momerie » et le congrès qu'une « formalité »<sup>31</sup>.

#### OÙ DÉCOUVRIR LES TÉMOIGNAGES D'UNE TELLE OPINION PUBLIQUE ?

Quels milieux interviennent dans ce que je propose d'appeler l'opinion publique internationale ?

31 Je renvoie à *Espions et ambassadeurs* pour ces analyses, *op. cit.*, p. 730-736.

La société des princes, mais sans doute marginalement le prince ne devant pas être troublé par des humeurs changeantes et ne devant pas s'abaisser à des combats d'opinion. Ce qui ne signifie pas une dévorante curiosité des services de police ou de contre-espionnage pour toutes les caricatures, médailles, gravures venues de l'étranger, pour tous les écrits jugés subversifs introduits par la contrebande, pour toutes les paroles trop audacieuses. Derrière, se mobilise toute l'armature de l'État, avec les gouverneurs de province, les intendants, les officiers de justice et de finance, tous ceux qui servent le roi, agissent ou parlent au nom de l'État, donc se soucient de son sort face aux autres États.

178

Il est possible de deviner un monde intermédiaire entre la sphère de la décision politique, des conseils et des départements ministériels, et le monde de la création littéraire, un univers où se mêlent les abbés de Cour, les académiciens, les anciens ambassadeurs et les secrétaires d'ambassades, les commis, certains membres de la noblesse métamorphosés par le passage dans les collèges, les régents de collège, les religieux qui savent écrire et composer des ouvrages. Tous ces hommes maîtrisent les subtilités de la rhétorique et les méthodes de la démonstration philosophique et juridique. Ils appartiennent parfois à deux autres réseaux à dimension internationale : la République des Lettres, les réseaux des savants et des érudits, et les universités.

La Cour sert aussi de caisse de résonance pour les informations internationales. La Cour était un résumé du royaume, un échantillon de la société, avec des seigneurs, des prélats, des domestiques aussi. Elle montre une sensibilité extrême, faite de frayeur, d'envie, d'intrigue, mais aussi d'enthousiasme et d'espérance. Si les *Mémoires* du duc de Saint-Simon négligent volontiers les grandes secousses de l'histoire européenne pour se focaliser sur les affaires françaises, d'autres textes comme celui attribué au marquis de Sourches montrent bien comment les courtisans attendent des nouvelles des différents fronts européens. Les Cours européennes constituent ainsi un milieu poreux à toute influence venue d'ailleurs et forment entre elles une sorte de réseau, que les rumeurs mobilisent.

Entre elles, les diplomates, les négociateurs, les agents servent de lien : ils collectionnent et diffusent les libelles politiques, auscultent donc cette opinion publique qui parcourt les capitales européennes<sup>32</sup>. Tous ces observateurs suivent les fièvres qui parcourent les sociétés dans lesquelles ils se trouvent immergés et notent toutes les réactions des populations<sup>33</sup>. Laurence Vial-Bergon a publié la correspondance de D'Iberville, résident à Genève de 1688 à 1690<sup>34</sup> : le regard du résident caractérise bien la vision de la diplomatie de Louis XIV. D'un côté, il s'agit d'affirmer une méfiance à l'égard de la « populace » qui se laisse emporter par le zèle religieux, donc par des passions, et qui ne peut être contrôlée, et d'autre part de souligner la prudence des magistrats qui connaissent la puissance française, la craignent mais ne doivent pas la redouter, et qui finalement se montrent raisonnables, c'est-à-dire capables d'entrer dans la voie du dialogue et de la négociation – déjà en ne forçant pas le résident à quitter la ville. Les réfugiés français surtout intéressent le résident qui s'efforce aussi de comprendre la diversité de ce milieu, avec les visionnaires, qui attendent l'établissement de leur religion dans le monde, les zélés et dévots, qui pensent que Dieu veut leurs tribulations, enfin les politiques qui ont confiance dans les princes européens. La surveillance des Vaudois fait aussi partie des missions du résident français à un moment dramatique de leur histoire.

32 Sur le modèle du parfait négociateur : Lucien Bély, « “ Le roi mon maître ” : le service du roi à l'étranger à travers l'oeuvre de François de Callières », dans *Sociétés et idéologies des Temps modernes. Mélanges offerts à Arlette Jouanna*, Montpellier, Université de Montpellier-III, 1996, p. 481-501 ; *idem*, « La polémique autour de *L'Ambassadeur* de Jean Hotman : culture et diplomatie au temps de la paix de Lyon », *Cahiers d'histoire*, t. XLVI, n° 2, 2001, p. 327-354 ; Jean-Claude Waquet, *François de Callières. L'art de négocier en France sous Louis XIV*, Paris, Éd. rue d'Ulm, 2005. Voir aussi Sylvio Hermann de Franceschi, « Les valeurs de l'honnête négociation : prudence et imprudences diplomatiques au temps de l'Interdit vénitien (1606-1607) », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 3, 2008, p. 193-221.

33 Nous avons ausculté ces réactions à travers l'incident diplomatique : Lucien Bély et Gérard Poumarède (sous la direction de), *L'Incident diplomatique (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Pedone, 2010.

34 Laurence Vial-Bergon, *Charles-François d'Iberville, Résident de France à Genève, Correspondance, 1688-1690*, t. I, *Décembre 1688-décembre 1689*, t. II, *Janvier 1690-décembre 1690*, Genève, Droz, 2003.

Le monde des clercs, de l'Église dans le monde catholique et celui des ministres dans les pays protestants, tient une place centrale, car ces hommes ont la mission de guider les populations<sup>35</sup>, mais aussi de transmettre les messages du prince. Ils se montrent plus sensibles à ces choix qui engagent toute l'Europe, lutte contre la confession abhorrée ou croisade virtuelle contre l'ennemi commun de la chrétienté. Même si une sécularisation s'affirme après 1648 dans les relations entre États européens, la sensibilité demeure exacerbée sur de tels sujets, ainsi avec du côté catholique, le sort des jacobites, du côté protestant, celui des réformés français ou des Vaudois.

180

Les grands négociants ont besoin d'information pour leurs affaires et réagissent aux événements<sup>36</sup>. Le commerce international subit de plein fouet les conflits, en particulier maritimes<sup>37</sup>. Il devient aussi un sujet essentiel de négociation, les enjeux commerciaux et coloniaux prenant une place prépondérante à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>.

Et le peuple ? Il faut bien le deviner sensible au fait international<sup>39</sup>. Louis XIV a voulu émouvoir ses sujets en adressant aux autorités sa lettre du 12 juin 1709. Les ministres ou les négociateurs s'expriment au nom d'un prince, mais, à travers lui, ils parlent aussi au nom d'une communauté dont ils défendent les intérêts, parfois déjà

---

35 Henri Platelle, éditeur du *Journal d'un curé de campagne au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. du Cerf, 1965, rééd., Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1997.

36 Michel Morineau, *Incroyables gazettes et fabuleux métaux*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1984.

37 André Lespagnol, *Messieurs de Saint-Malo. Une élite négociante au temps de Louis XIV, Saint-Malo*, Saint-Malo, 1991, rééd., Rennes, PUR, 1996.

38 Erik W. Dahlgren, *Les Relations commerciales et maritimes entre la France et les côtes de l'Océan Pacifique, I, Le commerce de la mer du Sud jusqu'à la paix d'Utrecht*, Paris, H. Champion, 1909 ; Lucien Bély, « Les routes de la mer : l'enjeu économique dans les négociations diplomatiques », dans *Des économies et des hommes. Mélanges offerts à Albert Broder*, sous la direction de Florence Bourillon, Philippe Boutry, André Encrevé et Béatrice Touchelay, Université Paris XII-Val de Marne [Bordeaux], Éd. Bière, 2006, p. 251-258.

39 Le cas de Chavatte est exemplaire. Alain Lottin, soutient sa thèse de troisième cycle : *Vie et mentalité d'un Lillois sous Louis XIV*, Lille, 1968, éd. sous le titre *Chavatte, ouvrier lillois. Un contemporain de Louis XIV*, Paris, Flammarion, 1979. Alain Lottin vient de publier la totalité du manuscrit de Chavatte sous le titre *Chronique mémorial des choses mémorables par moy Pierre-Ignace Chavatte (1657-1693). Le mémorial d'un humble tisserand lillois au Grand Siècle*, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 2010.

une nation<sup>40</sup>. Il reste à trouver les moyens d'étudier et de mesurer cette pénétration des réalités internationales au cœur des sociétés anciennes.

---

40 Alain Tallon, *Conscience nationale et sentiment religieux en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2002. Sur l'influence du patriotisme dans les relations internationales : Edmond Dziembowski, *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770. La France face à la puissance française à l'époque de la guerre de Sept Ans*, Oxford, Voltaire Foundation, 1998. Sur l'évolution des idées : Marc Belissa, *Intérêt national et Fraternité universelle au siècle des Lumières et pendant la révolution française (1715-1795)*, Paris, Kimé, 1998 ; *idem*, « La diplomatie et les traités dans la pensée des Lumières : "Négociation universelle" ou "école du mensonge" », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 3, 1999, p. 291-317.



## TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Lucien Bély .....	7
L'opinion publique a-t-elle une histoire ?	
Daniel Roche .....	9

### PREMIÈRE PARTIE L'OPINION PUBLIQUE À LA RENAISSANCE

Du bon usage de l'anachronisme en histoire :	
l'opinion publique à la Renaissance	
Cédric Michon .....	39
Le statut de l'opinion dans le discours politique italien au XVI <sup>e</sup> siècle	
Sandro Landi .....	69

### DEUXIÈME PARTIE LES COMBATS DE L'OPINION PUBLIQUE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

L'opinion publique sous Louis XIII	
Hélène Duccini .....	89
La bataille de l'opinion publique. La monarchie hispanique face à la révolution napolitaine (milieu XVII <sup>e</sup> siècle)	
Alain Hugon .....	119

TROISIÈME PARTIE  
L'OPINION PUBLIQUE : APPROCHE  
HISTORIOGRAPHIQUE ET INTERNATIONALE

Opinion publique et politique en Grande-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Petit parcours historiographique d'une notion  
Jean-François Dunyach.....145

Peut-on parler d'une opinion publique internationale à l'époque moderne ?  
Lucien Bély ..... 161

Table des matières .....183